



## LA UNE EDF : la contestable acquisition de British Energy Par Martine Orange

Le temps d'un week-end, de nombreux salariés ont soufflé chez EDF. Le vendredi 13 juin, le conseil de British Energy annonçait qu'il suspendait la vente de la société d'électricité britannique, faute d'offre suffisante. Malgré sa proposition de reprise de 12 milliards de livres (15,1 milliards d'euros), la candidature d'EDF, réputé le plus généreux, était repoussée. Mais lundi, tout semblait reparti. Le gouvernement britannique, actionnaire à hauteur de 35% de l'électricien nucléaire britannique, se déclarait favorable à un rachat par EDF. Depuis, les tractations sont reparties. Et beaucoup redoutent qu'elles ne débouchent sur un accord.

« Catastrophique », « incompréhensible », « dangereux ». A l'intérieur comme l'extérieur d'EDF, les avis ne manquent pas pour dénoncer cette opération. Tous restent perplexes devant l'entêtement de l'entreprise publique, jusqu'alors si prudente, à vouloir s'emparer à tout prix de British Energy. Les grands électriciens européens ont tous regardé le dossier. De l'allemand RWE à l'espagnol Iberdrola, tous se sont rétractés. « Nous sommes toujours intéressés pour exploiter du nucléaire en Grande-Bretagne. Mais les conditions financières pour British Energy ne sont pas réunies », a déclaré l'électricien espagnol, qui avait pourtant proposé bien moins qu'EDF pour racheter le groupe britannique.

Une telle déclaration aurait pu être de nature à faire réfléchir le PDG d'EDF, Pierre Gadonneix, voire le faire changer d'avis. Au contraire, sont tentés de dire certains observateurs. « Cela lui permet de faire la démonstration que le nucléaire en Europe, c'est EDF. Là où ses concurrents ne parviennent pas à trouver la bonne équation économique, lui le peut », note un proche du dossier.

L'inquiétante vétusté des centrales britanniques

Au vu du dossier pourtant, l'entreprise publique paraît avoir peu à gagner au rachat de British Energy. Car l'électricien britannique est tout sauf une entreprise florissante. Son statut de premier exploitant d'électricité d'origine nucléaire en Grande-Bretagne, avec huit réacteurs installés, ne l'a pas empêché de frôler la faillite au début des années 2000. Il a été sauvé in extremis par le gouvernement britannique. Mais il reste perçu comme un exploitant peu performant. Son image dans l'opinion publique est détestable. Premier électricien à exploiter le nucléaire en Europe à la fin des années 1950, il semble ne pas avoir beaucoup évolué depuis. Son parc, à l'exception d'une centrale, fonctionne toujours à partir de la technologie graphite-gaz mise au point au tout début du nucléaire civil.

Une technologie que la France, après des batailles gouvernementales épiques, a abandonnée dès la fin des années 1960 (voir sous l'onglet Prolonger les différentes techniques des réacteurs nucléaires). Toutes les centrales françaises qui fonctionnaient à partir de ce procédé (Chinon, Marcoule, Le Bugey, Saint-Laurent-

des-Eaux) ont été fermées entre 1985 et 1995, car jugées trop anciennes voire dangereuses.

La technologie est tout dans le nucléaire. Revenir à d'anciens procédés et exploiter un tel parc fait peur à plus d'un chez EDF. « Soyons clair, nous ne savons pas faire. Les centrales de British Energy sont d'une technologie vieillissante, qui ne ressemble même pas à celle que nous utilisons dans nos centrales. De plus, à la différence du parc français, il n'y a eu aucune standardisation du parc et des équipements, ce qui fait qu'aucun effet de masse, aucune économie d'échelle, aucun transfert d'expérience n'est possible », explique un ingénieur d'EDF.

Cette ancienneté du parc commence déjà à poser de graves problèmes à British Energy. Fuites, incidents divers se multiplient. Le taux de disponibilité de ses centrales est l'un des plus bas d'Europe.

Par comparaison, celles d'EDF ou d'Electrabel dépassent les 85%. L'an dernier, l'autorité de sûreté nucléaire britannique a même contraint le groupe à fermer deux de ces réacteurs, à la suite de fuites radioactives. Ces fermetures ont eu un effet direct sur les comptes de l'entreprise. Pour son exercice clos en mars 2008, l'entreprise accuse une chute de 39% de son résultat net à 470 millions de livres.

Les proches du dossier craignent que ce type d'accidents ne se renouvelle de plus en plus à l'avenir. La vétusté du parc peut le faire redouter. Sur les huit réacteurs installés, cinq sont condamnés à fermer entre 2014 et 2018. C'est-à-dire demain dans le monde nucléaire. Ce qui veut dire que si EDF en devient propriétaire, il lui faudra assurer les charges de démantèlement du parc installé.

Une menace pour les contribuables français

C'est la deuxième cause d'inquiétude d'experts chez EDF. Car la mission est tout sauf évidente. Déjà, l'entreprise publique rencontre de graves problèmes dans le démantèlement de ses propres centrales. L'autorité de sûreté nucléaire a même l'an dernier suspendu les travaux sur la centrale de Brennilis (Finistère), à la suite de procédures non conformes. L'arrêt des centrales britanniques semble encore plus compliqué, à en croire Sheila Hutchison, inspecteur principal des installations nucléaires en Grande-Bretagne. « Il s'agit là d'un véritable défi, la plupart des installations ayant été conçues, et exploitées, à une époque où les priorités en matière d'exploitation et les contraintes réglementaires étaient différentes de celles qui existent actuellement et où la manière dont les installations seraient déclassées dans le futur ne faisait pas l'objet d'une réflexion approfondie. Un grand nombre d'installations devenues inutiles ont été conçues sur un modèle unique, de sorte que leur assainissement et leur démantèlement soulèvent d'importants problèmes techniques », écrit-elle dans un article sur



le démantèlement des centrales en Grande-Bretagne (disponible intégralement dans l'onglet Prolonger).

Destruction des installations, décontaminations des sites, traitement et stockages des déchets radioactifs : il y en a pour plusieurs dizaines de milliards d'euros, qui normalement sont à la charge de l'exploitant. Dans son offre de rachat, EDF a-t-il prévu de reprendre ce passif ? Y a-t-il des structures spécifiques pour assumer ce passé ? Interrogée, l'entreprise publique se refuse de répondre. « *En tant que société cotée, nous ne pouvons pas rendre publiques ce type d'informations* », explique une porte-parole. Dommage car cela pourrait peut-être aussi intéresser le contribuable français. Certains connaisseurs ne sont en effet pas loin de penser que le gouvernement britannique est en train d'essayer de faire payer à la France la fin de vie de ses premières centrales nucléaires.

Des centrales vieillissantes, des risques d'exploitation de plus en plus élevés, des coûts de démantèlement qu'il vaudra assumer, le tout pour 15 milliards d'euros, soit plus de 13 fois le résultat brut d'exploitation de British Energy. Où est le bénéfice économique et financier pour EDF ? Dans les terrains, assurent les connaisseurs du dossier. En rachetant British Energy, EDF mettrait la main sur un certain nombre d'installations classées, admises par la population, déjà dotées d'équipements de réseau et de transport. En théorie, il lui serait donc facile d'installer une nouvelle génération de centrale nucléaire, de type EPR. Mais pour que ce calcul se réalise, il faut être sûr que le démantèlement des anciennes installations se fasse dans des conditions acceptables, afin que le site ne soit pas condamné, et qu'il y ait suffisamment de place à côté. Les perspectives sont donc longues et des plus floues. Sans compter qu'EDF n'est même pas assuré d'en tirer le meilleur profit. Le

gouvernement britannique par la voix de son ministre de l'industrie a déjà déclaré qu'il était hors de question qu'il n'y ait qu'un seul opérateur nucléaire, donc de laisser le champ libre à EDF en contrepartie de ses efforts financiers et techniques.

Achever sans heurt son mandat

Dès lors une telle acquisition se justifie-t-elle pour une entreprise publique ? « *L'intérêt est stratégique* », s'amuse un cadre d'EDF. Depuis des années, le groupe public souhaite relancer le nucléaire. Jusqu'à l'envolée des prix du pétrole et la lutte contre le réchauffement climatique, ses tentatives en Europe étaient restées vaines. Ces derniers temps, l'Italie donne le sentiment de vouloir évoluer sur cette question et de revoir son interdiction du nucléaire sur son territoire. Mais les signes de changements les plus nets viennent de Grande-Bretagne. La faire définitivement rebasculer dans le camp des pro-nucléaires serait aux yeux d'EDF le signal de la reconquête.

Ayant fait du nucléaire une arme diplomatique, Nicolas Sarkozy a vite rejoint cette thèse. Mieux, il s'en est fait le chantre. Lors de son voyage à Londres en mars, c'est lui qui a jeté avec le premier ministre Gordon Brown les bases de la reprise de British Energy par EDF. Difficile donc pour Pierre Gadonneix, jusqu'alors très mal vu par l'Elysée et qui ne rêve que de revenir en cour, de s'y opposer.

L'opération n'a pour lui que des avantages. Alors que ses détracteurs ne cessent de dénoncer une présidence médiocre et sans ambition pour EDF, réaliser une telle opération aurait l'immense mérite de lui redonner un peu de lustre. Elle lui permettrait aussi sans doute d'achever sans heurt son mandat échu en novembre 2009, au moment où tant de prétendants lorgnent sur son siège.

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Directeur éditorial :** François Bonnet

**Directrice général :** Marie-Hélène Smiéjan

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

**Rédaction et administration :** 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel :** [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

**Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés**

**sur ce site web :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

**Abonnement :** pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.